



Léon XIII et la Famille Franciscaine



LÉON XIII ET LE TIERS-ORDRE

(Suite et Fin)



ux admirables encycliques sur le Tiers-Ordre que nous avons relatées dans notre dernier article ajoutons aujourd'hui quelques documents connexes d'une haute portée.

L'Encyclique « Auspicato » avait paru le 17 septembre 1882. Le même jour le Souverain Pontife faisait écrire à tous les Evêques : « Puisqu'il s'agit maintenant « d'exciter les catholiques à se faire inscrire dans le Tiers-Ordre et à « en observer la Règle, il sera bon de multiplier le plus possible le « nombre des prêtres qui ont la permission d'y recevoir. »

Quelques jours plus tard, le 30 septembre de la même année, l'Eminentissime Cardinal Vicaire, Monaco La Valetta écrivait aux curés de Rome pour les inviter, au nom de Sa Sainteté Léon XIII, à susciter partout de nouvelles Congrégations ou Fraternités : « Si le « foyer de la charité chrétienne s'allume et se dilate toujours de plus « en plus dans les fidèles, grâce à la pure lumière des règles tracées par « saint François à ses Tertiaires, la foi sera raffermie dans le monde « et on verra observer sincèrement et publiquement les préceptes de « la religion. »

Et il ajoute : « Les Directeurs du Tiers-Ordre à Rome auront soin « d'envoyer, de trimestre en trimestre, à la Chancellerie du Vicariat, la « liste des nouveaux reçus avec la désignation de leur paroisse respec- « tive, pour qu'on puisse en faire une relation au Saint-Père qui veut « être informé en particulier de cette propagation qu'Il estime d'une « grande importance pour le salut des âmes. »

Le 8 octobre 1882, un certain nombre de Cardinaux, Archevêques et Evêques réunis à Assise pour la solennité du VII^e centenaire de la naissance de saint François avaient eu la pensée d'écrire à Léon XIII pour lui dire leur amour pour saint François et ses œuvres. Le 28 du